



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cotisations

Question écrite n° 48894

Texte de la question

M. Andre Berthol attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des retraites militaires ayant occupe ulterieurement un emploi salarie dans le secteur prive. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre dans quelle mesure la situation de ces personnes qui ne beneficent de prestations que d'un seul regime, mais soumises a cotisations aupres de deux organismes distincts d'assurance maladie, peut etre simplifiee.

Données clés

Auteur : [M. Berthol André](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48894

Rubrique : Assurance maladie maternite : generalites

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1045